



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : fsgt.31@free.fr - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

CLUB : VELOCC et THALES

Tel : 06 34 12 22 47

FICHE EPREUVE CYCLO-CROSS

NOM DE L'EPREUVE : Cyclo-cross du Village Gaulois (Saint-Julien sur Garonne) du 8 décembre 2019

Catégories	Horaires dossards	Heures départ	Durée	Récompenses
<i>1ère</i>	13H45	15H	50mn	3 premiers
<i>2ème</i>	13H45	15H	50mn	3 premiers
<i>3ème</i>	13H45	15H	50mn	3 premiers
<i>4ème</i>	13H45	15H	50mn	3 premiers
<i>5ème</i>	13H45	15H	50mn	3 premiers
<i>N.L</i>	13H45	15H	50mn	3 premiers
<i>Féminines</i>	13H45	15H	40mn	3 premiers
<i>Cadets</i>	13H45	15H	30mn	3 premiers
<i>Minimes</i>	13H45	15H	20mn	3 premiers

Remise des dossards (lieu) : Village Gaulois

Épreuve ouverte aux coureurs licenciés et non-licenciés FSGT (certificat médical de non contre-indication au cyclisme en compétition) et aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement cyclisme de la région Midi-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT. Cadets ou Cadettes : 7m62 (50×14)- Minimes : 7M01(46×14) ATTENTION : Un contrôle des braquets avant ou après l'épreuve pourra être mis en œuvre. Braquets libres pour les autres catégories, Le matériel et les équipements seront conformes à l'article 09 du règlement Fédéral – Si utilisation V.T.T pas de corne de bœuf. Si des conditions météorologiques ou des événements imprévus pouvant mettre en danger les concurrents survenaient, les organisateurs se réservent le droit de raccourcir la durée de l'épreuve ou d'annuler celle-ci.
Tarifs Engagements : 6€ pour les licenciés FSGT et 8€ pour les non-licenciés FSGT

Observations : 14H20 initiation gratuite pour les enfants